RÉGLEMENT 1er blitz de la mucoviscidose

Article 1: présentation

Le club Albertville Savoie Échecs organise le vendredi 26 septembre 2025 le 1er tournoi blitz de la mucoviscidose

Ce tournoi se déroulera à la maison des associations, 21 rue Georges Lamarque à Albertville, salle des glycines

Il est ouvert uniquement aux personnes licenciées FFE pour la saison 2025/ 2026

Le nombre de places est limité à 30 personnes

Article 2 : règles et appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur

Les appariements se font au Système Suisse, assisté par ordinateur (programme Papi 3.3.8)

L'article A5 de l'annexe du livre de l'arbitre sur les parties à cadence rapide s'applique pour l'intégralité de la manifestation

Article 3: rondes et cadence

Ce tournoi se déroulera en 7 rondes

La cadence est de 3 minutes avec un incrément de 2 secondes par coup depuis le début

Article 4: horaires

Horaire de jeu: 18h15-20h30

Clôture des inscriptions et vérification des licences : 18h00-18h10

Horaires estimatifs:

Ronde 1: 18h15

Ronde 2: 18h30

Ronde 3: 18h45

Ronde 4: 19h00

Ronde 5: 19h15

Ronde 6: 19h30

Ronde 7: 19h45

Article 5: inscription

Le montant des inscriptions est de 5 euros

La totalité du montant des inscriptions sera reversé à l'association "vaincre la mucoviscidose"

Aucun prix ne sera distribué

Article 6 : classement

En cas d'ex aequo au nombre de points dans le classement final, le départage des places se fera dans l'ordre suivant :

Le bucholz tronqué

Le bucholz

- La performance

Article 7 : forfait

Aucun délai de forfait n'est autorisé

Tout joueur faisant forfait n'est apparié à la ronde suivante que s'il justifie de son absence (avant la publication des appariements de la ronde suivante)

Article 8 : fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur indique à l'arbitre le résultat de la partie

(ou les blancs en cas de nullité)

Article 9 : rappel

- Les participants sont tenus de respecter la charte du joueur d'échecs (affichée)
- L'inscription au tournoi inclus l'acceptation du présent règlement
- Les téléphones portables ou montres connectées doivent être éteints sous peine de perte immédiat de la partie
- Les analyses des parties peuvent s'effectuer dans le local du club, en face de la salle des glycines;
 l'accès au local du club est interdit pendant la partie

Artic	le	10	:

Arbitre principal: Rodolphe Leclerc (AFO1)

Organisateur Arbitre

Albertville Savoie Echecs Rodolphe Leclerc